

Assurances

Assurances

Les nouvelles réalités

Maurice Jodoin

Volume 53, numéro 2, 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1104435ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1104435ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)
2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Jodoin, M. (1985). Les nouvelles réalités. *Assurances*, 53(2), 165–176.
<https://doi.org/10.7202/1104435ar>

Résumé de l'article

In this situational analysis, the author reviews the main problems of the Canadian economy. More specifically, he underlines the necessity of reducing or at least stabilizing the national deficit to preclude the advent of severe problems in a more or less distant future. "The choice is ours, he says, we may be realistic in facing the situation or we may continue in our belief that by asking more, we will necessarily obtain additional benefits at no cost. Governmental services are not free, we must pay for them dearly; the same is true of improved working conditions".

Les nouvelles réalités⁽¹⁾

par

Maurice Jodoin

165

In this situational analysis, the author reviews the main problems of the Canadian economy. More specifically, he underlines the necessity of reducing or at least stabilizing the national deficit to preclude the advent of severe problems in a more or less distant future. "The choice is ours, he says, we may be realistic in facing the situation or we may continue in our belief that by asking more, we will necessarily obtain additional benefits at no cost. Governmental services are not free, we must pay for them dearly ; the same is true of improved working conditions".



Par ce thème, « Nouvelles réalités », on peut comprendre l'ensemble des événements qui façoneront l'avenir, tels la guerre Iran/Irak, le génocide en Afghanistan ou la fragilité du système monétaire international. Ce soir, j'aimerais insister sur les conditions particulières qui feront que le Canada de demain demeurera compétitif sur les marchés internationaux.

Le Canada a une économie très ouverte. Environ 30% du produit national brut est importé ou exporté. Les politiques que nous pratiquons au pays ont nécessairement des répercussions importantes sur le niveau de nos importations et de nos exportations. Le rôle grandissant de l'État dans l'économie et l'évolution du coût de la main-d'œuvre sont, en ce sens, deux facteurs des plus importants.

On constate une évolution préoccupante des dépenses gouvernementales dans le produit national brut. Les dépenses gouvernementales incluent ici l'ensemble des dépenses publiques courantes, en biens et services, y inclus la défense nationale, les paiements de transferts aux particuliers, les subventions de tous genres, les intérêts

(1) Extraits d'une conférence prononcée par M. Jodoin, président et chef de la direction du Trust Général du Canada, au dîner de la Chambre de Commerce de Sherbrooke, le 24 octobre 1984.

sur la dette publique, les transferts aux non-résidents et la formation brute de capital fixe.

On décèle également qu'après avoir représenté environ 30% du produit national brut en 1960, la part de ces dépenses n'a cessé d'augmenter pour atteindre, en 1983, le niveau de 47%. Bien plus, la tendance à la hausse s'avère très nette et constante.

166

Cette croissance hors contrôle est préoccupante pour diverses raisons, que ce soit le phénomène de concentration entre les mains d'un groupe de plus en plus restreint, des décisions qui influencent l'orientation de l'économie ou encore le lent étouffement de l'économie de marché, économie qui, pourtant, a bien servi le pays et ses citoyens pendant des décades ou des siècles, ou finalement le changement de philosophie économique que tout ceci présuppose.

La composition structurelle des dépenses publiques comporte des éléments encore plus sérieux. En effet, à l'analyse de la ventilation des dépenses publiques, on constate que le pourcentage représenté par les dépenses courantes sur biens et services, incluant la défense nationale, ajouté à la formation brute de capital, ne cesse de décroître depuis le milieu des années '60 et ne représente aujourd'hui que 46% des dépenses publiques totales. Les dépenses en formation brute de capital fixe ont chuté de plus de la moitié. On ne peut donc pas dire que ce sont les investissements en infrastructure qui ont gonflé les dépenses publiques, bien au contraire. Tous ceux qui utilisent les dépenses courantes et les dépenses en investissement pour évaluer la présence gouvernementale dans l'activité économique canadienne comprennent donc les deux éléments des dépenses publiques qui ont augmenté moins vite que le total.

Ce sont les paiements de transferts, l'intérêt sur la dette publique et les subventions qui ont augmenté le plus rapidement. Ils accaparent à eux trois 47% des dépenses agrégées contre 35%, il y a vingt ans. La part des subventions a doublé pour atteindre 6%, tandis que la part des intérêts sur la dette publique gruge dorénavant plus de 15% du total des dépenses publiques. Ce poste augmente rapidement ; l'estimé est de 16% pour 1984.



À titre d'exemple, voici la ventilation des dépenses publiques, de 1955 à 1983, exprimée en pourcentage :

A S S U R A N C E S

	1955	1960	1965	1970	1975	1982	1983
1. Biens et services, 7 inclus défenses	54%	46%	50%	53%	49%	46%	46%
2. Formation brute de capital	13	13	15	10	9	6	6
3. Total 1 + 2	67	59	65	63	58	52	52
4. Paiement de transferts aux particuliers	23	27	21	23	25	26	27
5. Subventions incluant subventions en capital	1	3	3	3	6	5	5
6. Intérêts sur la dette publique	9	10	10	10	10	16	15
7. Transferts aux non-résidents	—	1	1	1	1	1	1
8. Total 4 + 5 + 6 + 7	33	41	35	37	42	48	48
Total 3 + 8	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : *Statistiques Canada* .

On a constaté que les dépenses publiques ont connu une croissance du prix plus élevée que l'ensemble de la dépense nationale brute du pays. En d'autres mots, le secteur public dans ce domaine a contribué à augmenter le taux d'inflation au pays.

Les dépenses publiques totales ont augmenté, dans l'ensemble, plus rapidement que les recettes gouvernementales, avec des soldes budgétaires négatifs. Bien plus, il faut remonter à 1974 pour retrouver un excédent des recettes sur les dépenses pour l'ensemble des administrations publiques. On peut donc dire qu'au total, les gouvernements ont emprunté pour payer les dépenses courantes et ont ainsi reporté sur les générations futures le prix de biens et services consommés aujourd'hui et, ainsi, ont accentué les pressions inflationnistes.

En effet, à partir de 1975, les soldes budgétaires sont non seulement négatifs, mais l'écart entre les recettes et les dépenses tendent

nettement à augmenter dans le temps. La situation s'avère encore plus décourageante, lorsqu'on regarde l'évolution des soldes budgétaires du gouvernement fédéral.

Tendance budgétaire des gouvernements 1984-1985

	Revenus	Changement sur l'année antérieure	Déficit	Changement sur l'année antérieure	Déficit sur le % des revenus
	(Milliards \$)	(%)	(Milliards \$)	(%)	(%)
168					
Provinces	77.3	+ 7.2	7.9	-18.4	11
Fédéral	67.3	+ 14.8	29.6	- 5.9	44

Source : *The Conference Board of Canada* et «Plan financier du ministère des Finances, Ottawa.

L'analyse de l'évolution projetée des revenus et des déficits gouvernementaux pour l'année 1984-1985 sur l'exercice antérieur est très intéressante. Elle révèle, entre autres, qu'en 1984-85, la baisse du déficit des gouvernements provinciaux est estimée à environ 15% sur le niveau du déficit de l'année précédente, alors que celui du gouvernement fédéral va probablement baisser d'à peine 6% ; certains observateurs, qui semblent des mieux avertis, croient même qu'il va augmenter de 10% à 20%. Bien plus, le niveau relatif du déficit, en relation avec les revenus, est de l'ordre de 10% pour les provinces et de plus de 40% pour le gouvernement fédéral.

Pour leur part, face au changement de la conjoncture économique, les gouvernements des provinces semblent avoir réagi plus rapidement et circonscrit l'ampleur de leur déficit budgétaire. Au fait, ils avaient peu de choix, car autrement la cote de leur crédit aurait, probablement, été rapidement réduite.

Il est évident que la responsabilité économique du gouvernement fédéral est bien différente de celle des gouvernements provinciaux. Toutefois, le gouvernement fédéral, engagé dans une série de programmes, ne semble pas avoir réagi assez rapidement à l'ampleur de l'ajustement économique qui se produisait avec le premier et le

deuxième chocs du pétrole. Il semble même avoir voulu trop immuniser l'économie canadienne des chocs exogènes. Au fait, protéger l'économie domestique de l'augmentation mondiale du prix du pétrole, en longue période, n'était pas la meilleure solution.

L'importance du service de la dette du gouvernement fédéral sur les revenus est telle que la situation ne peut continuer.

En effet, si les déficits restent aussi élevés, le service de la dette du gouvernement fédéral va rapidement passer le cap de 35% de ses revenus et de 45%, quelques années plus tard. Les taux d'intérêts, au Canada, sont évidemment tributaires, dans une certaine mesure, de la fonction qu'exerce le gouvernement américain sur les marchés financiers. Néanmoins, les taux réels d'intérêt, les craintes d'une reprise inflationniste, la faible croissance de l'économie (rythme qui semble devenir la norme) et le coût de plus en plus élevé des programmes sociaux, par suite des facteurs économiques et démographiques, sont tels que poursuivre dans la voie actuelle comporte un grave danger.

169

Plus le fardeau du service de la dette du gouvernement fédéral augmente en pourcentage de ses revenus, moindre est sa liberté d'action et plus on hypothèque la croissance économique des générations à venir. Exprimé brutalement, on rançonne aujourd'hui les générations futures. Ou elles ne sont pas là pour se défendre ou celles qui sont là sont trop jeunes pour comprendre vraiment ce qui se produit.

ASSURANCES

Gouvernement fédéral Diverses statistiques budgétaires

	Total des dépenses	Déficits budgétaires	Revenus (1-2)	Intérêts sur la dette	Déficits en % des dépenses	Déficits en % des revenus	Coût des Int. en % des revenus
1978	49.0	10.6	38.4	6.4	21.7	27.7	16.7
1979	52.7	9.1	43.6	8.1	17.3	21.0	18.5
1980	61.0	10.4	50.6	9.9	17.0	20.5	17.5
170 1981	72.1	7.4	64.7	13.7	10.2	11.4	21.2
1982	86.1	18.9	67.2	16.7	22.0	28.2	24.8
1983	94.5	24.1	70.4	17.4	25.5	34.2	24.7

(En milliards de \$ ou en %)

Source : *Statistiques Canada* – données annuelles 1978/1983.

L'évolution du déficit budgétaire en pourcentage des revenus, comme le service de la dette, sont en train de devenir alarmants et les conséquences sont sérieuses pour notre économie.



Nos liens avec nos partenaires commerciaux

Les politiques que nous adoptons au Canada ne peuvent, à long terme, être totalement indépendantes de celles de nos partenaires commerciaux, en particulier les États-Unis, avec lesquels nous avons près de 80% de notre commerce extérieur.

Sur la base des informations publiées par l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (O.C.D.E.), si nous comparons l'importance relative des gouvernements dans l'activité économique, nous voyons une différence très marquée entre la situation au Canada et aux États-Unis.

Nous avons choisi d'analyser, par rapport au P.I.B., la part des recettes publiques totales et celle des dépenses gouvernementales. Les recettes courantes des administrations publiques incluent les impôts directs et indirects et les contributions à la sécurité sociale ; les dépenses gouvernementales incluent les achats de biens et services par les administrations publiques, les dépenses reliées à la défense

nationale, les dépenses au niveau de la santé et de l'éducation, les paiements d'intérêts et les subventions ainsi que les prestations de sécurité sociale.

Quant à l'importance relative des ressources gouvernementales au Canada et aux États-Unis, il ressort que non seulement ce ratio est plus important au Canada qu'aux États-Unis, mais de plus l'écart entre la situation au Canada et celle aux États-Unis tend à s'élargir dans le temps.

Si on fait la même comparaison avec les dépenses courantes des gouvernements pour les deux pays, l'écart des tendances est encore plus poussé. Une analyse détaillée des déficits du gouvernement fédéral au Canada et aux États-Unis nous montre que l'importance relative du déficit au Canada est beaucoup plus élevée qu'aux États-Unis et, bien plus, cette situation s'accentue.

171

Face aux déficits budgétaires élevés, quelles sont les avenues qui nous sont ouvertes ?

Le Canada est, depuis quelques années déjà, un des pays les plus taxés au monde. Nous avons maintenant atteint le troisième rang. S'il y avait pour cela des olympiades, nous aurions déjà une médaille de bronze ; c'est le genre de succès dont on pourrait se passer. Nous avons peu de place, en effet, pour augmenter à nouveau nos impôts.

Avoir recours à l'expansion monétaire ne règle rien, car cette approche entraîne une hausse d'inflation, une hausse des coûts, une détérioration accrue de notre position concurrentielle, une augmentation additionnelle du chômage et, finalement, une moins-value de notre devise.

Cette divergence, que nous remarquons au niveau des dépenses gouvernementales entre le Canada et les États-Unis, est également présente au niveau de la rémunération du travail.

L'évolution du salaire hebdomadaire aux États-Unis et au Canada indique que la croissance au Canada est sensiblement plus rapide qu'aux États-Unis. Quant à l'évolution de la productivité dans les deux pays, on constate que, depuis 1980 et même deux ans auparavant, la productivité aux États-Unis a amorcé une nette remontée. Malgré cela, il n'est pas surprenant que la concurrence sur les mar-

chés internationaux soit particulièrement difficile pour les États-Unis. De plus, quand on est conscient que tout notre secteur primaire est en concurrence directe avec les pays en voie de développement, dont les coûts sont bien inférieurs aux nôtres, il devient impérieux d'essayer de contenir nos coûts pour demeurer compétitifs dans ce secteur d'activité, si important au Canada. Quand, en plus, on ajoute la concurrence des pays industrialisés ou en voie de développement, dont la devise a été dévaluée encore plus que la nôtre, on peut imaginer les résultats.

172 Dans une société, il y a toujours des groupes qui peuvent profiter d'une situation donnée pour améliorer leur position relative, que ce soit un gouvernement, un groupe de pression ou une centrale syndicale. La situation est cependant devenue très sérieuse avec plus de 1,400,000 chômeurs au pays, soit près de 12% de la main-d'œuvre, dont approximativement 500,000 de moins de 24 ans, soit près de 20% de cette catégorie. Dès lors, l'intérêt du pays, l'intérêt collectif doivent dorénavant primer l'intérêt individuel.

Si nous faisons preuve de conscience sociale et politique, nos problèmes seront autant de défis que nous allons relever avec succès, pour le plus grand bien du pays et de nous tous.

Nous ne sommes pas les premiers à avoir des problèmes de déficits budgétaires et à devoir réajuster nos coûts de production. Nous avons le choix : ou nous faisons face à la situation avec réalisme ou nous continuons de croire qu'en demandant et en exigeant, nous obtiendrons une amélioration relative de notre sort. Les services fournis par l'État ne sont pas gratuits, on les paye ; il en est de même des améliorations des conditions de travail.

Pour solutionner harmonieusement les problèmes des Canadiens, nous aurons besoin de beaucoup de concertation et de réalisme, tant de la part du monde des affaires, du monde du travail que des différents niveaux de gouvernements.

Car il faut bien se le dire, si on veut assainir les finances publiques, si on veut améliorer la position concurrentielle du pays sur les marchés internationaux, en plus d'avoir recours à notre imagination, il va falloir se serrer la ceinture, se priver de certains biens et services auxquels on est habitué et abaisser, dans l'immédiat, nos attentes face à l'économie.

Il faut bien accepter que continuer sur la lancée actuelle comporte un danger tel qu'on ne peut prendre ce risque.

On ne peut se permettre également d'augmenter sensiblement les impôts.

De son côté, le gouvernement fédéral doit réduire rapidement, sur trois ou quatre ans, son déficit budgétaire. En agissant ainsi, le gouvernement jouera son rôle qui est de créer les meilleures conditions pour permettre la croissance économique, ce qui nous permettra d'améliorer à nouveau les conditions sociales.

173

J'irai aussi loin que de dire qu'il faut repenser le système d'impôt, en mettant l'emphase non sur les facteurs de production, mais sur une forme de taxation de la consommation.

Il faut repenser totalement le rôle de l'État, ne rien accepter comme essentiel, tout remettre en question, en commençant par les subsides. Les programmes de subsides doivent être revus en profondeur avec l'intention bien arrêtée de ne conserver que ceux qui sont économiquement justifiables.

Pour ma part, je crois qu'il faut rapidement supprimer le subside à l'importation du pétrole et continuer de revoir le programme national de l'énergie pour limiter, avec les ajustements qui s'imposent, la contribution gouvernementale aux dépenses d'exploration pour le pétrole. Tout ceci implique que l'économie canadienne ne sera plus à l'abri du prix mondial du pétrole.

Il faut repenser le système des royautes qui, en fait, est une taxe sur la production, tout au moins en ce qui concerne le gaz naturel et le pétrole servant de matières premières.

Nous devons nous interroger sur l'à-propos de l'universalité de plusieurs programmes sociaux, dont les allocations familiales, et sur l'accès absolu et sans contrôle à une série de services, dont le secteur médical. Il n'est pas question d'annuler ces programmes : ils sont essentiels. Il est, cependant, important que la population prenne conscience que ce ne sont pas des biens gratuits. De plus, il faut réduire, autant que faire se peut, la réglementation de l'État pour permettre une meilleure allocation des ressources.

Il faudra aussi arriver à diminuer la taille de l'appareil gouvernemental, améliorer les bases sur lesquelles on juge les fonctionnai-

res, moins sur les budgets et les effectifs dont ils ont la responsabilité, et plus sur des mesures d'efficacité administrative.

Du côté des revenus, il faudra probablement modifier les sources de taxation de façon à les rendre plus efficaces. Des impôts basés sur la taxation des facteurs de production est, au fur et à mesure de l'augmentation du fardeau fiscal, un encouragement de plus en plus fort à l'économie parallèle. Ceci est exactement où nous en sommes rendus, au Canada.

174 Compte tenu qu'il semble y avoir un pourcentage croissant du produit national brut qui serait produit «*au noir*», donc non enregistré dans les comptes nationaux, ni dans les livres du ministre des Finances, il y aurait peut-être lieu de songer à déplacer une partie non négligeable du fardeau fiscal des individus, voire des corporations, de sa forme actuelle sur les salaires et les profits, pour en arriver à une taxe sur la valeur ajoutée. Cette taxe, simple à calculer et à percevoir, aurait l'avantage d'être payée par tous ceux qui achètent des biens et services, que la source de revenus des acheteurs soit légale ou «*au noir*». De plus, un tel système n'encourage plus les travailleurs à travailler clandestinement.

Parallèlement à cette modification, il faudrait donner des stimuli fiscaux à l'investissement dans le but d'accélérer l'amélioration de la productivité.

En ce qui concerne le chômage et la formation de la main-d'œuvre, il faudrait s'assurer que les différents paliers de gouvernement élaborent, de concert avec le monde du travail et le secteur privé, des formules d'apprentissage et d'entraînement du personnel dans les secteurs où on peut avoir des débouchés.

Finalement, il faut s'interroger pour savoir si les paiements d'assurance-chômage et d'assistance sociale ne devraient pas être plus intégrés au perfectionnement de la main-d'œuvre.

Pour les jeunes, une formule «*travail/apprentissage*» s'impose, avec des débouchés assurés pour une période donnée minimale. Ainsi, on permettra aux jeunes travailleurs de briser le cercle vicieux «*pas d'expérience, pas de travail / pas de travail, pas d'expérience*».

Pour permettre ce type d'apprentissage, on doit avoir des politiques salariales flexibles. Doit-on songer à des zones franches d'ou-

vriers, au fonctionnement parallèle d'ouvriers syndiqués et non syndiqués ? Chose certaine, il ne faut pas hausser le salaire minimum, car ce sont les jeunes surtout qui paient le prix d'une telle politique.

Si on veut que les programmes de formation de personnel et les programmes d'apprentissage des jeunes puissent déboucher sur des emplois permanents, il faut s'assurer que nos industries deviennent plus compétitives sur les marchés internationaux. Pour ce, l'amélioration de la productivité doit être supérieure à l'augmentation des coûts, et particulièrement des coûts salariaux.

Finalement, nous devons chercher à créer des emplois nouveaux, en encourageant nos secteurs de pointe, en favorisant les nouvelles initiatives telles que des zones libres d'impôt, dans le domaine des biens à l'exportation ou des services. Dans ce dernier cas, on se souviendra des discussions interminables entre les niveaux de gouvernements sur l'à-propos d'un centre bancaire international en zone libre d'impôt, proposé pour Montréal.

Collectivement, tous les espoirs nous sont permis, si nous comprenons bien les défis à relever et si nous acceptons, à court terme, les sacrifices à faire pour un avenir meilleur. Le cheminement ne sera pas facile, mais nous nous préparerons de meilleurs lendemains, ainsi qu'aux générations à venir.

175

Ce que peut coûter la fermeture d'une usine

Dans la *Revue de l'Imperial Oil* (no 1, 1985), la compagnie expose le cas de la fermeture de son usine de Montréal-Est. Il y a là une série de faits intéressante, puisqu'elle montre ce que peut représenter pour une entreprise l'immobilisation d'un de ses établissements les plus considérables. Voici les faits rapportés par la revue. La raffinerie de Montréal-Est est la plus ancienne du genre ; des réparations fort coûteuses ont été faites quelques années plus tôt, pour l'adapter à des besoins anciens ou nouveaux, mais, en cinq ans, la compagnie a constaté que son prix coûtant était plus élevé à Montréal qu'à Dartmouth. Par ailleurs, l'usine de Sarnia était comprise dans un complexe dont elle faisait partie intégrante. Or, les affaires de l'usine de Montréal s'établissaient à environ 50% de ce qu'elles avaient été dans le passé. En procédant à la fermeture, la compagnie se trouvait à renoncer à des dépenses considérables, destinées à rendre la fabri-

cation le plus efficace possible. De plus, le groupe avait pris des engagements envers son personnel, comme l'offre à certains de prendre une retraite anticipée. À cause de la fermeture, d'autres durent être dirigés vers Dartmouth ; d'autres vers l'établissement d'Edmonton et vers celui de Sarnia.

176

Il est très intéressant de voir ce que la revue note à propos de la difficulté de certains à s'acclimater, en tenant compte de la différence du climat, du milieu, du coût de la vie. Par ailleurs, d'autres ont dû vendre leur maison, en acheter une autre à l'endroit où ils étaient dirigés. Toutes choses qui ont entraîné non seulement des dépenses, mais des situations parfois extrêmement difficiles. Il semble, par ailleurs, que la compagnie ait pu réaliser le tout en gardant la bonne volonté de son personnel déplacé, en tenant compte de la manière dont elle a procédé. Toutes les maisons qui procèdent ainsi n'ont pas, il est vrai, les mêmes méthodes. S'il faut noter la manière dont l'Imperial Oil a agi, par ailleurs, il faut aussi souligner que si elle a pu procéder ainsi, c'est qu'elle a des ressources considérables, dont un très grand nombre d'autres entreprises disparues ou déménagées ne disposaient pas.